



**Pour préparer la grève à partir du 5 décembre, pour gagner le retrait du projet de loi Macron/Delevoye de retraite par points, et le maintien du code des pensions, élément constitutif de notre statut de fonctionnaire, dans chaque école, réunissons-nous, établissons nos revendications précises, désignons nos délégué-e-s pour participer à**

**L'Assemblée intersyndicale des écoles de Vitry  
Mardi 19 novembre 2019 à partir de 17h  
à l'élémentaire Joliot Curie A (réfectoire)  
(organisée sous la forme d'une RIS)**

## **Retrait du projet Macron-Delevoye de retraite par points !**

Aujourd'hui avec le code des pensions, notre pension d'enseignant-e est calculée sous la forme d'un pourcentage (75% pour une carrière complète) du salaire touché les 6 derniers mois de notre carrière. Nous l'avons tou-te-s bien compris, un régime de retraite par points, calculé sur l'ensemble de la carrière, diminuerait de 30% à 40% notre niveau de retraite, jusqu'à 900€ en moins par mois.

Nos organisations syndicales partagent totalement l'appel des Unions Départementales du Val de Marne CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF, du 6 novembre, « *au regard des enjeux et de la gravité de l'attaque portée sur les retraites, seul un mouvement interprofessionnel fort et unitaire avec blocage de l'économie sera en mesure de faire reculer le gouvernement et abandonner le projet Delevoye ; la question de la grève reconductible pour gagner le retrait est notre arme syndicale dont les salariés et les fonctionnaires peuvent s'emparer.* »

## **Non aux EPEP et au statut de directeur chef d'établissement**

Utilisant le suicide de notre collègue Christine Renon, Blanquer tente honteusement de ressortir le statut de directeur chef d'établissement et les EPEP (mesures rejetées massivement lors de la mobilisation contre la loi Blanquer qui a conduit le Ministre à abandonner la partie consacrée aux EPSF) par le biais d'un questionnaire et d'un « grand débat ».

**Nos organisations syndicales réaffirment leur opposition à la mise en place d'un tel statut et aux regroupements d'écoles qui lui sont liés. Elles invitent les collègues à établir leurs revendications précises dans toutes les écoles.**